Photo : SpreeTom, CC BY-SA 4.0



AYDI BUSINESS GROUP

ÉTUDE SECTORIELLE · MAROC · ÉDITION NOVEMBRE 2026

Halal business au Maroc

Certification IMANOR, export vers les marchés musulmans, finance participative et tourisme halal : les données vérifiées et les pistes concrètes pour un dirigeant de PME.

Chiffres officiels vérifiés · 26 sources citées · préparée pour les dirigeants de PME

aydi.ma +212 6 48 55 08 05 contact@aydi.ma Demander une consultation →

SOMMAIRE

Ce que contient cette étude

1 Le marché mondial du halal : des estimations privées à manier avec prudence

2 Certification : IMANOR, la norme NM 08.0.800 et le label « Halal Maroc »

3 Exporter vers les marchés musulmans : agroalimentaire et cosmétiques

4 Finance participative : une croissance rapide, un poids encore modeste

5 Tourisme halal : un atout reconnu, une offre à structurer

6 Opportunités pour les PME

7 Vigilance et accompagnement

Contact, QR codes et sources



Photo : Jc wik m001, CC BY-SA 4.0

À qui s'adresse cette étude : aux dirigeants de PME agroalimentaires, cosmétiques, touristiques ou de services qui visent les consommateurs musulmans au Maroc et à l'export.

CHIFFRES CLÉS

> 200

Entreprises titulaires du label « Halal Maroc » géré par IMANOR, mi-2024

IMANOR, Forum Halal Maroc 2024 (via MAP)

≈ 1 000

Références de produits labellisées halal, en majorité d'origine marocaine

IMANOR, juin 2024 (via MAP)

32,8 Md DH

Encours des financements des banques et fenêtres participatives à fin 2025

Bank Al-Maghrib, supervision bancaire 2025

18,8 Md DH

Dépôts collectés par les banques et fenêtres participatives à fin 2025

Bank Al-Maghrib, supervision bancaire 2025

≈ 2,6 %

Part des financements participatifs dans les crédits bancaires (1 238 Md DH) fin 2025

Bank Al-Maghrib (calcul)

199 M DH

Résultat net 2025 des banques participatives, contre 97 M DH en 2024

Bank Al-Maghrib, supervision bancaire 2025

141,9 M DH

Primes d'assurance takaful en 2025, en hausse de 49,5 %

BAM, ACAPS, AMMC, rapport de stabilité financière

14e

Rang du Maroc au Global Muslim Travel Index 2026 (score 70/100), 12e en 2025

Mastercard-CrescentRating, GMTI 2026

1 530 Md $

Dépenses mondiales en alimentation halal en 2024 (estimation privée)

DinarStandard, SGIE 2025/26

aydi.ma +212 6 48 55 08 05 contact@aydi.ma

SYNTHÈSE

L'essentiel en une page

- Le halal business au Maroc n'est pas mesuré comme un secteur par la comptabilité nationale : les chiffres de « 3 à 5 % du PIB » qui circulent n'ont aucune source officielle.
- Le label « Halal Maroc », géré par IMANOR sur la base de la norme NM 08.0.800, comptait plus de 200 entreprises et environ 1 000 références de produits en juin 2024, et il est reconnu par la Malaisie, l'Arabie saoudite et Singapour.
- Les banques et fenêtres participatives totalisaient 32,8 milliards de dirhams de financements et 18,8 milliards de dépôts à fin 2025 selon Bank Al-Maghrib, soit environ 2,6 % des crédits bancaires.
- Le Maroc se classe 14e au Global Muslim Travel Index 2026 : ses restaurants halal et ses lieux de prière sont très bien notés, mais la valorisation du patrimoine et la promotion restent faibles.

≈ 2,6 %

des crédits bancaires sont des financements participatifs. Avec 32,8 milliards de dirhams fin 2025 sur 1 238 milliards de crédits, la finance participative progresse vite mais reste une niche : loin des « 20 à 25 % du secteur bancaire » parfois avancés (Bank Al-Maghrib, calcul).

Ce qui progresse

- Le résultat net des banques participatives a doublé, de 97 millions de dirhams en 2024 à 199 millions en 2025 (Bank Al-Maghrib).
- Le financement participatif à l'habitat atteint 29,1 milliards de dirhams fin novembre 2025, en hausse de 18,9 % sur un an (Bank Al-Maghrib).
- Les primes takaful ont progressé de 49,5 % en 2025, à 141,9 millions de dirhams (rapport de stabilité financière).
- Le label « Halal Maroc » est passé de plus de 40 entreprises en 2015 à plus de 200 en 2024 (IMANOR).

Ce qui reste fragile

- Aucune statistique officielle des exportations halal marocaines n'est publiée, ce qui empêche de mesurer les progrès.
- La finance participative reste concentrée sur l'immobilier : la Mourabaha immobilière dépassait 82 % des encours en février 2025.
- Le Maroc a reculé de la 12e à la 14e place du GMTI entre 2025 et 2026, avec 36/100 en patrimoine et expériences.
- Selon le CIDC, le Maroc participe à l'économie halal « sans toutefois émerger comme un pôle dominant ».



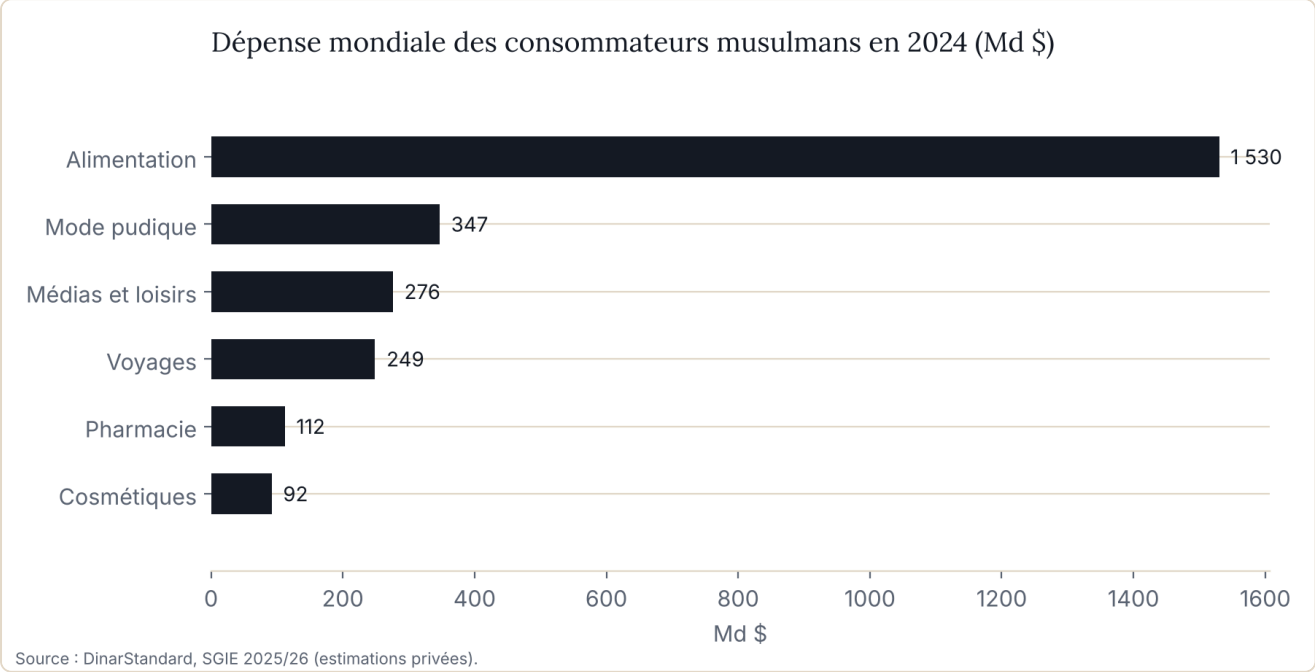


01

Le marché mondial du halal : des estimations privées à manier avec prudence

Il n'existe pas de statistique officielle mondiale du « marché halal ». La référence la plus citée est le rapport *State of the Global Islamic Economy* (SGIE) du cabinet DinarStandard : ses chiffres sont des **estimations privées** de la dépense des consommateurs musulmans.

Selon l'édition 2025/26, cette dépense a atteint **2 600 milliards de dollars en 2024** dans six secteurs, et devrait atteindre 3 560 milliards en 2029, soit environ 6,5 % par an par calcul. L'alimentation en représente la plus grande part, avec **1 530 milliards de dollars**. Les cosmétiques pèsent 92 milliards et les voyages 249 milliards.



Estimations privées par secteur, rapport SGIE 2025/26. Source : DinarStandard, SGIE 2025/26 (estimations privées).

Les pays de l'OCI importent plus qu'ils n'exportent

Le Centre islamique pour le développement du commerce (CIDC), basé à Casablanca, a présenté en avril 2026 à Rabat son rapport sur le commerce halal des pays de l'Organisation de la coopération islamique. Il relève que ces pays exportent **344 milliards de dollars** de produits halal mais en importent plus de 400 milliards, soit un déficit structurel de plus de 59 milliards. Une partie de la demande est donc servie par des pays non membres, ce qui laisse une place aux fournisseurs crédibles.

Où se situe le Maroc ?

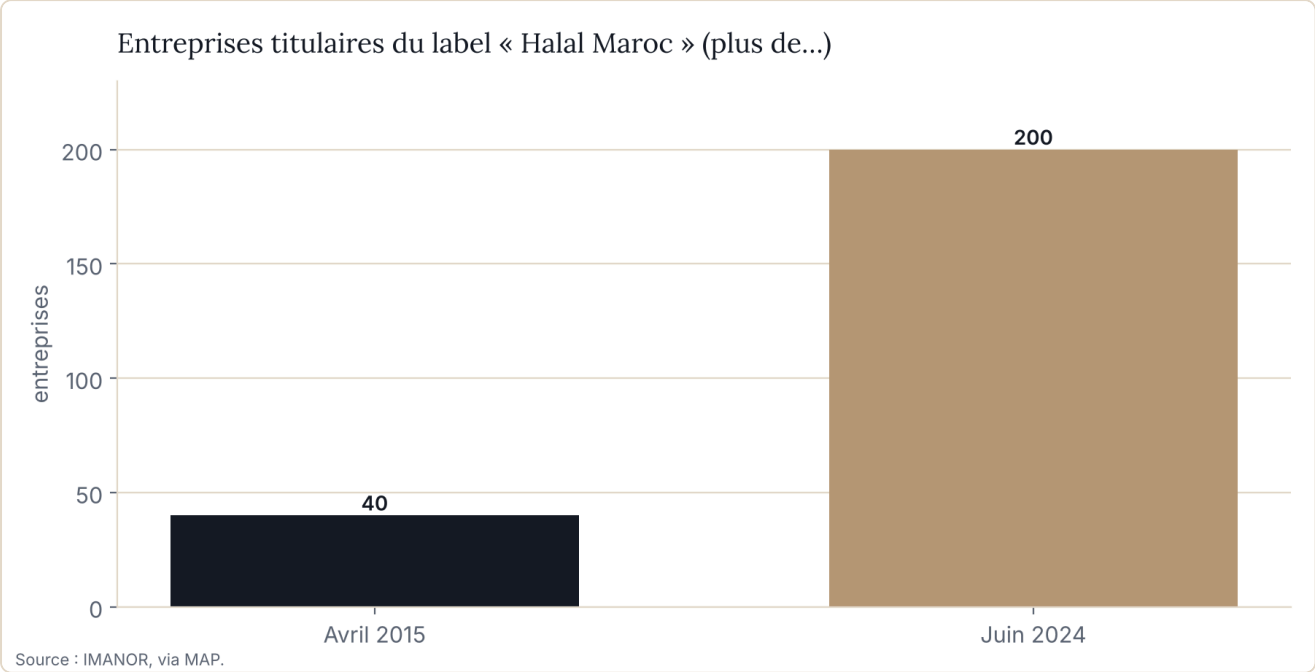
Le classement SGIE 2025/26 est mené par la Malaisie, les Émirats, l'Arabie saoudite, l'Indonésie et Bahreïn. Le CIDC constate qu'il s'inscrit dans cette économie « sans toutefois émerger comme un pôle dominant » : le tourisme est son point d'appui principal, tandis que l'agroalimentaire et la pharmacie « peinent à franchir un cap ».



02

Certification : IMANOR, la norme NM 08.0.800 et le label « Halal Maroc »

Au Maroc, la certification halal repose sur un dispositif public. Le label **« Halal Maroc »** est géré par l'Institut marocain de normalisation (IMANOR), créé avec le Conseil supérieur des oulémas. Il atteste la conformité à la norme marocaine **NM 08.0.800**, qui fixe les exigences applicables aux aliments halal. Les audits associent un expert d'IMANOR et un expert du Conseil supérieur des oulémas. Le label couvre aussi les cosmétiques et certains services.



Seuils annoncés : « plus de 40 » en 2015, « plus de 200 » en 2024. Source : IMANOR, via MAP.

Une adoption en hausse, mais encore limitée

- **Plus de 40 entreprises** détenaient le label en avril 2015, selon la MAP.
- En juin 2024, le directeur d'IMANOR comptait **plus de 200 entreprises** et environ **1 000 références de produits**, surtout d'origine marocaine.
- Secteurs couverts : alimentation, cosmétiques, compléments alimentaires, emballage et restauration ; en 2021, les Abattoirs de Casablanca ont été le premier abattoir public labellisé.
- Un dispositif adapté aux **coopératives** alimentaires et cosmétiques existe depuis janvier 2018.

La reconnaissance à l'étranger, clé de l'export

Le label est surtout tourné vers l'export. Il a été reconnu par l'organisme malaisien JAKIM en 2015 pour les produits alimentaires et cosmétiques. L'Arabie saoudite l'a ensuite reconnu, puis Singapour en juin 2024. En 2024, son directeur a plaidé pour un cadre légal de l'étiquetage halal, qui n'existe pas encore.


Photo : Catalin Dordea, CC BY-SA 4.0

03

Exporter vers les marchés musulmans : agroalimentaire et cosmétiques

Les chiffres généraux de l'agroalimentaire marocain (production, emploi, exportations totales) sont traités dans notre étude « Agroalimentaire au Maroc ». Ici, la question est plus étroite : **que faut-il pour vendre à un acheteur qui exige le halal ?**

Un export halal non mesuré

Ni l'Office des changes ni IMANOR ne publient de statistique des exportations « halal ». Les montants de « 10 à 12 milliards de dirhams » cités dans l'ancienne version de cette étude ne reposent sur aucune source. Une PME doit donc raisonner par marché : Golfe, Asie du Sud-Est, Afrique de l'Ouest, diaspora musulmane en Europe. Chaque marché a ses propres règles.

Ce que les importateurs exigent

- **Un certificateur reconnu par le pays importateur**. La Malaisie s'appuie sur la liste de JAKIM. De nombreux pays du Golfe se réfèrent aux normes de l'OCI (SMIIC), sur lesquelles la norme marocaine est fondée.
- **Une traçabilité des intrants** : gélatine, arômes, émulsifiants, alcool technique, emballages. Le label marocain exige des certificats reconnus pour les intrants importés.
- **Pour la viande**, un certificat d'abattage halal en plus du certificat halal. Au Maroc même, l'ONSSA et IMANOR contrôlent le caractère halal des produits animaux importés.

Cosmétiques : un argument commercial plus qu'une obligation

Au Maroc, la certification halal n'est **pas obligatoire pour les cosmétiques**, selon l'organisme turc d'accréditation halal (HAK). Elle devient en revanche un argument de vente vers l'Asie et le Golfe. DinarStandard estime la dépense mondiale en cosmétiques halal à 92 milliards de dollars en 2024 (estimation privée).

Pour l'argan, les plantes aromatiques ou les savons naturels, le halal s'ajoute aux exigences de qualité, d'origine et de bonnes pratiques de fabrication. La reconnaissance du label par la Malaisie couvre explicitement les cosmétiques. Pour une coopérative ou une petite marque, le dispositif adapté d'IMANOR rend la démarche plus accessible qu'un certificateur étranger.



Photo : Ayoub Ardaoi, CC BY-SA 4.0

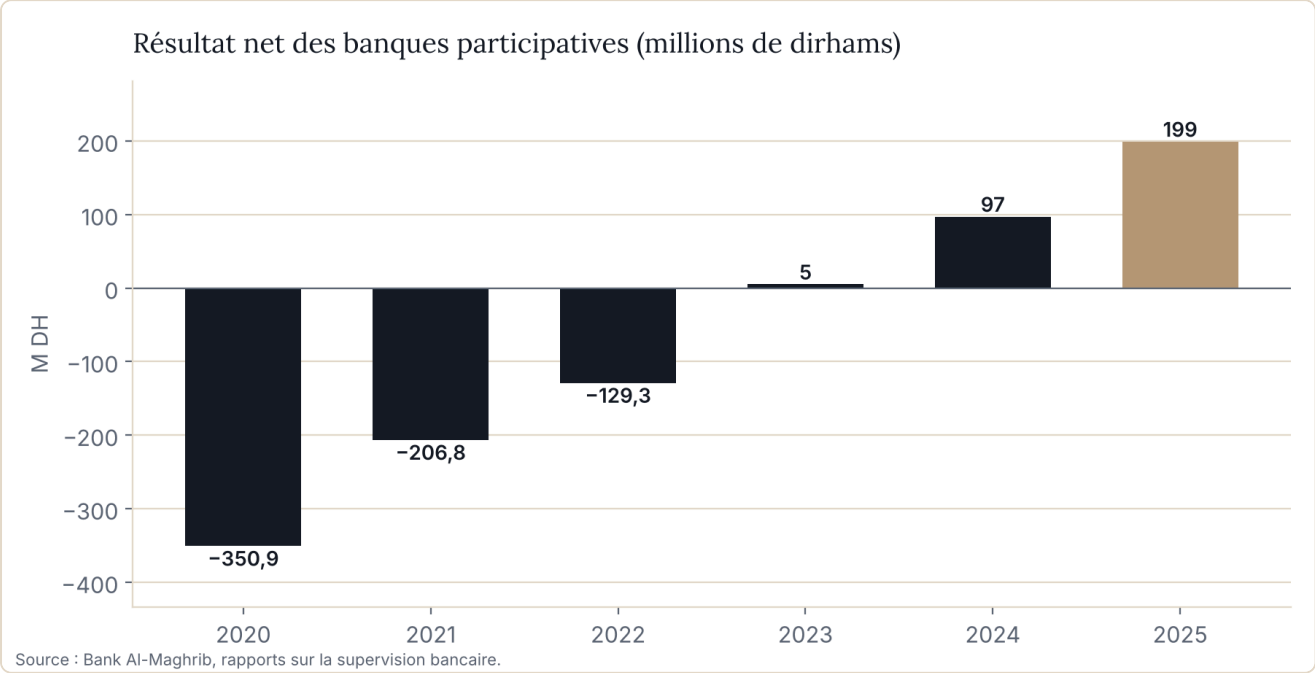
04

Finance participative : une croissance rapide, un poids encore modeste

Selon le rapport de Bank Al-Maghrib sur la supervision bancaire, les **cinq banques participatives** et les fenêtres participatives de banques conventionnelles affichaient à fin 2025 :

- **32,8 milliards de dirhams** d'encours de financements ;
- **18,8 milliards de dirhams** de dépôts, dont 13,7 milliards à vue et 5,1 milliards de dépôts d'investissement ; 210 agences et 296 948 comptes.

Rapportés aux 1 238 milliards de dirhams de crédits bancaires, ces financements représentent environ **2,6 % du total**. Les dépôts pèsent environ 1,4 % des 1 372 milliards de dépôts de la clientèle (calculs).



Pertes jusqu'en 2022, bénéfice depuis 2023. Source : Bank Al-Maghrib, rapports sur la supervision bancaire.

Une activité devenue rentable. Déficitaires jusqu'en 2022, les banques participatives ont dégagé 5 millions de dirhams en 2023, puis **97 millions en 2024 et 199 millions en 2025**.

Un financement encore très immobilier. La Mourabaha immobilière représentait plus de 82 % des encours en février 2025. Le financement participatif à l'habitat atteignait 29,1 milliards de dirhams fin novembre 2025 (+18,9 % sur un an). Le financement des entreprises reste limité (Salam : 384 millions de dirhams).

Takaful et sukuk. Le takaful a collecté **141,9 millions de dirhams de primes en 2025** (+49,5 %). L'unique sukuk souverain (octobre 2018, 1 milliard de dirhams à 2,66 %) est échu depuis 2023 ; une nouvelle émission était à l'étude en 2025.



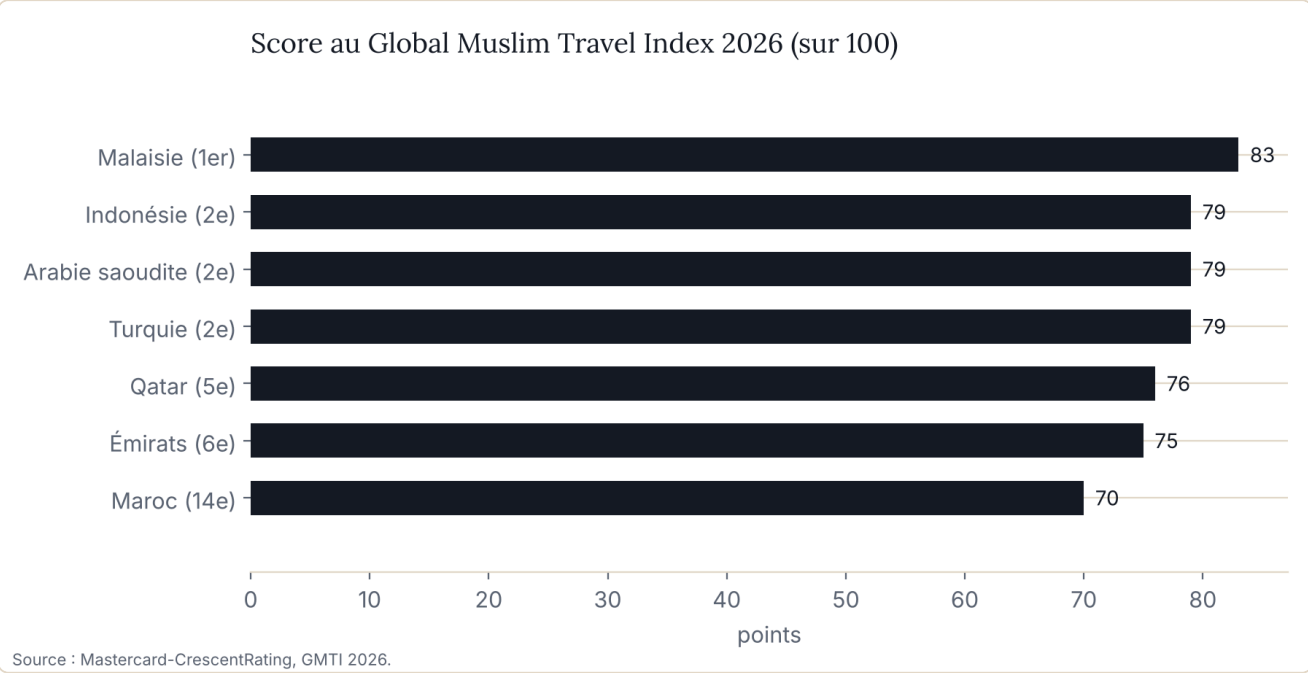
05

Tourisme halal : un atout reconnu, une offre à structurer

Le Maroc a accueilli **19,8 millions de visiteurs en 2025** (+14 %), selon la DEPF. Ses recettes voyages ont atteint **138,1 milliards de dirhams** (+20,6 %), selon l'Office des changes. Ces chiffres couvrent tout le tourisme : **aucune statistique officielle ne mesure le « tourisme halal »**. Les « 500 000 à 1 million de visiteurs halal » et les « 3 à 4 milliards de dirhams » de l'ancienne version sont invérifiables.

Ce que dit le classement GMTI

La référence internationale est le *Global Muslim Travel Index* (GMTI) de Mastercard et CrescentRating.



Score et rang des premières destinations et du Maroc. Source : Mastercard-CrescentRating, GMTI 2026.

- **2025** : le Maroc est 12e avec 70 points, en progression de deux places et de six points.
- **2026** : il recule à la **14e place** avec le même score de 70, derrière Oman, la Jordanie et l'Égypte.
- Ses points forts sont les restaurants halal (95/100), les lieux de prière (100/100) et l'accueil dans les aéroports (100/100).
- Ses points faibles sont le patrimoine et les expériences (36/100) et la promotion de la destination (37/100). L'accessibilité était notée 57/100 dans l'édition 2025.

Le GMTI 2026 estime les arrivées de voyageurs musulmans à 196 millions en 2025 et 262 millions en 2030 (estimations privées). Pour une PME du tourisme, l'enjeu n'est donc pas de « devenir halal » : l'alimentation et la prière sont déjà acquises. Il s'agit de concevoir et de vendre des **expériences adaptées** : circuits culturels, séjours familiaux, espaces non-mixtes, hôtels sans alcool, information claire avant la réservation.

REPÈRES

Repères du halal business au Maroc, 2015-2030

MARS 2015
Le label « Halal Maroc » d'IMANOR est reconnu par la Malaisie (JAKIM) pour l'alimentaire et les cosmétiques.

JANV. 2018
IMANOR et le Conseil supérieur des oulémas lancent une certification halal adaptée aux coopératives.

OCT. 2018
Premier sukuk souverain : 1 milliard de dirhams sur cinq ans, souscrit 3,6 fois.

JUIN 2024
Plus de 200 entreprises labellisées ; reconnaissance du label par Singapour.

2025
Les banques participatives doublent leur résultat net, à 199 millions de dirhams.

2026
Le Maroc 14e du Global Muslim Travel Index ; 208 millions de voyageurs musulmans attendus dans le monde.

Secteur (estimations DinarStandard)	2024	2029 (prévision)
Alimentation halal	1 530 Md $	2 060 Md $
Mode pudique	347 Md $	444 Md $
Médias et loisirs	276 Md $	364 Md $
Voyages adaptés aux musulmans	249 Md $	424 Md $
Produits pharmaceutiques halal	112 Md $	146 Md $
Cosmétiques halal	92 Md $	124 Md $
Actifs de la finance islamique	5 990 Md $	9 720 Md $

Ces montants sont des estimations d'un cabinet privé (rapport SGIE 2025/26). Ils mesurent la dépense des consommateurs musulmans dans chaque secteur, pas le marché des produits certifiés. Ils donnent un ordre de grandeur, pas une donnée officielle.



06

Opportunités : où se positionner quand on est une PME ?

Les données dessinent quatre créneaux concrets : certifier pour exporter, structurer les filières cosmétiques, financer autrement et vendre des expériences touristiques adaptées.

Certifier pour ouvrir un marché précis

Le label « Halal Maroc » est reconnu par la Malaisie, l'Arabie saoudite et Singapour. Une PME agroalimentaire qui vise l'un de ces marchés peut s'appuyer sur un label public plutôt que sur un certificateur étranger, à condition de maîtriser la traçabilité de tous ses intrants.

Monter en gamme sur les cosmétiques naturels

Argan, plantes aromatiques et savons naturels peuvent ajouter le halal à leurs arguments d'origine et de qualité. Le dispositif d'IMANOR adapté aux coopératives réduit la barrière d'entrée. La valeur se crée dans la marque, le conditionnement et la conformité aux règles du pays acheteur.

Financer son activité en participatif

Les banques participatives sont désormais rentables et cherchent à diversifier un encours très immobilier. Une PME peut leur présenter un besoin d'équipement ou de trésorerie avec un dossier solide : plan de financement, prévisions de trésorerie et garanties adaptées aux produits Mourabaha ou Salam.

Concevoir des expériences touristiques adaptées

Le GMTI note le Maroc 36/100 en patrimoine et expériences, mais 95/100 en restauration halal. Agences, riads et guides peuvent créer des circuits culturels et familiaux pensés pour les voyageurs musulmans, avec une information claire avant la réservation et une promotion ciblée.

Par où commencer ? Commencez par choisir un seul marché cible et vérifiez quels certificats halal ses importateurs acceptent. Ensuite seulement, auditez vos intrants et votre traçabilité : une certification sans acheteur identifié coûte cher et rapporte peu.

Check-list : êtes-vous prêt ?

- Identifier le pays cible et le certificateur halal qu'il reconnaît.
- Lister tous les intrants et obtenir leurs certificats halal.
- Vérifier la conformité à la norme NM 08.0.800 avant l'audit IMANOR.
- Séparer les flux halal et non halal en production et en stockage.
- Comparer une offre bancaire participative et une offre conventionnelle.
- Préparer une fiche produit et une page web claires sur la certification.

07 · VIGILANCE ET ACCOMPAGNEMENT

Les risques à intégrer dans votre stratégie

⚠ Un certificat non reconnu par le pays importateur peut bloquer un lot à la frontière.

⚠ Un intrant non conforme découvert après coup peut entraîner le retrait du label.

⚠ Les estimations de marché mondiales peuvent surestimer la demande réellement accessible à une PME.

⚠ L'offre de financement participatif aux entreprises reste étroite et ses coûts doivent être comparés avec soin.

Comment AYDI Business Group vous accompagne

Nous accompagnons les dirigeants de PME qui visent les marchés halal :

- un diagnostic de votre organisation, de vos coûts et de votre capacité à exporter ;
- le choix du marché cible et la construction de votre stratégie de certification et de distribution ;
- la mise en place de procédures de traçabilité et de tableaux de bord de pilotage ;
- la préparation de vos dossiers de financement, en banque conventionnelle ou participative.

Diagnostic PME · Aide à la décision stratégique · Pilotage et automatisation des process


Photo : SpreeTom, CC BY-SA 4.0

1 **premier échange pour faire le point sur votre situation.** Décrivez votre projet sur aydi.ma/contact-2 ou appelez le +212 6 48 55 08 05.

PASSER À L'ACTION

Transformez ces données en plan d'action pour votre entreprise

AYDI Business Group accompagne les PME marocaines dans leur stratégie, leur organisation et leur développement. Scannez un QR code ou cliquez sur un lien : nous revenons vers vous pour fixer une consultation.

Demander une consultation
aydi.ma/contact-2

Nous écrire sur WhatsApp
+212 6 48 55 08 05

Lire l'étude en ligne
aydi.ma/halal-business-au-maroc/

Demander une consultation | **WhatsApp**

Téléphone
+212 6 48 55 08 05

E-mail
contact@aydi.ma

Site web
aydi.ma · services.aydi.ma · formation.aydi.ma

Adresse
Résidence Benomar, Porte D, 3e étage, Appt 6,
Rue du Marché, Maarif, Casablanca

AYDI BUSINESS GROUP

SOURCES ET MÉTHODE

Sources

1. Bank Al-Maghrib, rapport sur la supervision bancaire 2025 (via Le Matin)
2. Bank Al-Maghrib, rapport sur la supervision bancaire 2024 (via H24info)
3. Bank Al-Maghrib, supervision bancaire 2022 : banques participatives (via Infomédiaire)
4. Bank Al-Maghrib, résultats des banques participatives 2020-2022 (Finances News)
5. Bank Al-Maghrib, financements participatifs à février 2025 (via Le360)
6. Bank Al-Maghrib, financement participatif à l'habitat à fin novembre 2025 (via AllAfrica)
7. BAM, ACAPS et AMMC, rapport de stabilité financière : takaful 2025 (via Hespress)
8. Ministère des Finances, premier sukuk souverain (Finances News, octobre 2018)
9. Projet de loi de finances 2025 : nouvelle émission de sukuk (La Vie éco)
10. Sukuk : le Maroc étudie une émission souveraine (Hespress, juillet 2025)
11. IMANOR, Forum Halal Maroc 2024 : plus de 200 entreprises labellisées (La Vie éco, MAP)
12. IMANOR, reconnaissance de Singapour et de l'Arabie saoudite (Le360, juin 2024)
13. IMANOR, reconnaissance par la Malaisie (CCME, MAP, avril 2015)
14. Abattoirs de Casablanca labellisés selon la norme NM 08.0.800 (Le360, 2021)
15. USDA FAS, Morocco Halal Label : certification rules (NM 08.0.800)
16. Helal Akreditasyon Kurumu (Turquie), réglementation halal au Maroc
17. DinarStandard, State of the Global Islamic Economy Report 2025/26
18. DinarStandard, State of the Global Islamic Economy Report 2024/25
19. CIDC, rapport sur l'économie halal dans les pays de l'OCI (Hespress, avril 2026)
20. Mastercard-CrescentRating, GMTI 2026 : classement complet
21. Mastercard-CrescentRating, GMTI 2026 : arrivées de voyageurs musulmans (TradeArabia)
22. GMTI 2026 : notes détaillées du Maroc (Bladi, août 2026)
23. GMTI 2025 : le Maroc 12e (Hespress, juin 2025)
24. GMTI 2025 : critères détaillés (Hespress English, août 2025)
25. DEPF, note de conjoncture : tourisme 2025 (via Hespress)
26. Office des changes, recettes voyages 2025 (via Le360)

Méthode : chiffres relevés le 31 octobre 2026 sur les publications officielles (Bank Al-Maghrib, ACAPS, IMANOR, ministère de l'Économie et des Finances, DEPF, Office des changes) et sur des classements internationaux identifiés (DinarStandard, Mastercard-CrescentRating, CIDC). Lorsqu'un document officiel n'était pas accessible directement, le chiffre provient de la presse qui le cite nommément. Les montants du marché mondial sont des estimations privées et signalés comme tels. Les parts des crédits et des dépôts sont des calculs. L'analyse générale de l'agroalimentaire est traitée dans l'étude « Agroalimentaire au Maroc ». Cette étude est fournie à titre informatif et ne constitue pas un conseil en investissement.

Crédits photos

Le port de Tanger Med, porte de l'export : Adam Cli, licence CC BY-SA 4.0, Wikimedia Commons

Coopérative d'huile d'argan Marjana : Werner100359, licence CC BY-SA 4.0, Wikimedia Commons

Coopérative d'huile d'argan : Catalin Dordea, licence CC BY-SA 4.0, Wikimedia Commons

Casablanca Finance City : AyourAchtouk, licence CC BY-SA 4.0, Wikimedia Commons

La place Jemaa el-Fna à Marrakech, le soir : procsilas, licence CC BY 2.0, Wikimedia Commons

Restauration dans la médina de Fès : Jean-François Gornet, licence CC BY-SA 2.0, Wikimedia Commons

Le marché central de Casablanca : Jc wik m001, licence CC BY-SA 4.0, Wikimedia Commons

Casablanca au lever du soleil et la mosquée Hassan II : SpreeTom, licence CC BY-SA 4.0, Wikimedia Commons

Photos sous licences Creative Commons ou domaine public. Graphiques et mise en page : AYDI Business Group. Reproduction autorisée avec mention « AYDI Business Group, aydi.ma ».